



Lauréats

Saison 2021/2022 - Volet régional

Période de qualification

9 mars 2020 au 30 avril 2022

Compétitions de la région

Finale Régionale Sud-Ouest 2022 (5 au 6 mars 2022)

Catégories

Patineur Patinage Plus – Patinage Sud-Ouest

Patineur de compétition Patinage Plus – Patinage Sud-Ouest

Patineur de compétition STAR 1, 2 et 3

Patineur de compétition STAR 4

Patineur de compétition STAR 5

Patineur de compétition STAR 6 à Or

Patineur de tests – Primaire

Patineur de tests – Intermédiaire

Patineur de tests – Senior

Patineur Triple Or

Patineur Quadruple Or

Patineur Espoir de compétition

Patineur Élite de compétition

Patineur de l'année STAR – Patinage Sud-Ouest

SOIRÉE DES LAURÉATS : **À déterminer**



Pour les catégories 1 et 2, les pointages sont donnés pour diriger les clubs dans la sélection de leurs candidats. Il n'y a pas de gagnant.

Tous les candidats nominés seront présentés lors de la soirée des lauréats.

1. Patineur Patinage Plus - Patinage Sud-Ouest

- Aucune limite d'âge ;
- Doit être inscrit comme patineur Patinage Plus auprès de Patinage Canada et doit patiner sur une glace Patinage Plus seulement, **en cours de groupe seulement** ;
- 1 point pour chaque ruban obtenu et 2 points pour chaque étape complétée durant la période de qualification ;
- La participation à une compétition n'est pas obligatoire mais 1 point de participation sera accordé pour les compétitions de la région ;
- Un seul candidat par club est éligible.

IMPORTANT : Le patineur que vous avez nommé dans la catégorie officielle de Patinage Canada (Athlète Patinage Plus de section) n'est pas éligible pour cette catégorie.

⇒ **Vous devez fournir la preuve des rubans et étapes réussis.**

2. Patineur de compétition Patinage Plus - Patinage Sud-Ouest

- Aucune limite d'âge ;
- Peut être inscrit Patinage Plus ou Patinage STAR auprès de Patinage Canada mais aucun test ou partie de test du programme STAR (habiletés, danses, interprétation et style libre) ne peut être réussi ;
- 1 point de participation sera accordé pour les compétitions de la région ;
- La participation à la Finale Régionale Sud-Ouest est obligatoire ;
- Un seul candidat par club est éligible.

⇒ **Vous devez fournir la preuve de participation aux compétitions.**

Notez bien que des points (pour la participation, le niveau de performance atteint ou le classement) sont attribués pour un seul évènement par compétition.



Pour les compétitions, vous devrez fournir les preuves (niveau de performance atteint, classement) pour chacune des compétitions auxquelles vos nominés ont participé.

3. Patineur de compétition - STAR 1-2-3

- Aucune limite d'âge ;
- Aucune partie du test STAR 6 en style libre ne doit être réussie ;
- Bonification de 1 point pour chaque **test complet** de style libre réussie durant la période de qualification;
- Des points sont accordés pour la participation et le niveau de performance atteint pour les compétitions de la région ;
- Pour être éligible, le patineur doit participer obligatoirement à la Finale Régionale Sud-Ouest;
- Des points de classement sont accordés pour un seul évènement par compétition;
- Un seul candidat par club est éligible et celui-ci ne peut remporter ce lauréat plus d'une fois pour un même niveau (Ex. 2 fois en STAR 1).

N.B. En cas d'égalité, le plus jeune l'emporte.

4. Patineur de compétition - STAR 4

- Aucune limite d'âge ;
- Aucune partie du test STAR 6 en style libre ne doit être réussie ;
- Bonification de 1 point pour chaque **test complet** de style libre réussie **à partir de STAR 3** durant la période de qualification;
- Des points sont accordés pour la participation et le classement obtenu pour les compétitions de la région ;
- Pour être éligible, le patineur doit participer obligatoirement à la Finale Régionale Sud-Ouest;
- Des points de classement sont accordés pour un seul évènement par compétition;
- Un seul candidat par club est éligible et celui-ci ne peut remporter ce lauréat plus de 2 fois.

N.B. En cas d'égalité, le plus jeune l'emporte.

Notez bien que des points (pour la participation, le niveau de performance atteint ou le classement) sont attribués pour un seul évènement par compétition.



Pour les compétitions, vous devrez fournir les preuves (niveau de performance atteint, classement) pour chacune des compétitions auxquelles vos nominés ont participé.

5. Patineur de compétition - STAR 5

- Aucune limite d'âge ;
- Aucune partie du test STAR 8 en style libre ne doit être réussie ;
- Bonification de 1 point pour chaque **test complet** de style libre réussie **à partir de STAR 4** durant la période de qualification;
- Des points sont accordés pour la participation et le classement obtenu pour les compétitions de la région ;
- Pour être éligible, le patineur doit participer obligatoirement à la Finale Régionale Sud-Ouest;
- Des points de classement sont accordés pour un seul évènement par compétition;
- Un seul candidat par club est éligible.

N.B. En cas d'égalité, le plus jeune l'emporte.

6. Patineur de compétition - STAR 6 à Or

- Aucune limite d'âge ;
- Catégories : STAR 6, STAR 8, STAR 10 et Or
- Bonification de 1 point pour chaque **test complet** de style libre réussie **à partir de STAR 5** durant la période de qualification;
- Des points sont accordés pour la participation et le classement obtenu pour les compétitions de la région ;
- Pour être éligible, le patineur doit participer obligatoirement à la Finale Régionale Sud-Ouest;
- Des points de classement sont accordés pour un seul évènement par compétition;
- **Deux candidats par clubs sont éligibles.**

N.B. En cas d'égalité, le plus jeune l'emporte.



Pour les catégories de tests (7,8 et 9), les entraîneurs professionnels ne sont pas éligibles.



Pour les tests, vous devrez fournir les preuves des tests réussis (sommaires ou copie du relevé des tests).

7. Patineur de tests – Primaire

- Seuls les tests primaires réussis durant la période de qualification peuvent être comptabilisés. N'oubliez pas de fournir les preuves de tests réussis.
- ✓ **IMPORTANT**: Si un patineur a réussi un test supérieur à ceux mentionnés, peu importe l'année, ou s'il a réussi une danse ou éléments style libre ou solo style libre au niveau « **STAR 6** », il doit être comptabilisé dans la catégorie « Intermédiaire »

8. Patineur de tests – Intermédiaire

- Avoir réussi au moins un test de niveau intermédiaire;
- Seuls les tests des niveaux primaire et intermédiaire réussis durant la période de qualification peuvent être comptabilisés. N'oubliez pas de fournir les preuves des tests réussis.
- ✓ **IMPORTANT** : Si un patineur a réussi un test supérieur à ceux mentionnés, peu importe l'année, ou s'il a réussi une danse ou éléments style libre ou solo style libre au niveau « **STAR 9** », il doit être comptabilisé dans la catégorie « Senior »

9. Patineur de tests – Senior

- Avoir réussi au moins un test de niveau senior;
- Tous les tests primaires, intermédiaires ou seniors réussis durant la période de qualification peuvent être comptabilisés. N'oubliez pas de fournir les preuves des tests réussis.
- ✓ **IMPORTANT**: Pour les patineurs ayant obtenu une dérogation de Patinage Canada pour essayer directement le test or d'interprétation ou de style libre (en lien avec les niveaux dans les autres disciplines du patinage), seul les points pour le test OR seront considérés.

10. Triple Or

- Tous les patineurs sont éligibles sans exception
- Joindre une photocopie des cartes de Patinage Canada ou les sommaires de tests des deux parties de style libre, de toutes les danses or, de l'habileté or, et/ou du programme d'interprétation or
- Il faut que le patineur ait obtenu son Triple « Or » dans trois catégories de tests différentes.
Exemple : Il ne peut avoir deux (2) « Or » en programme d'interprétation et un « Or » en danse. De plus, l'obtention du « Or » en programme d'interprétation en simple et en couple ne compte que pour une qualification.

N.B.: Il n'est pas obligatoire d'obtenir l'OR durant la même année. Dès qu'un patineur devient Triple « Or », il sera honoré lors de la soirée des lauréats.

11. Quadruple Or

- Tous les patineurs sont éligibles sans exception
- Joindre une photocopie des cartes de Patinage Canada ou les sommaires de tests des deux parties de style libre, de toutes les danses or, de l'habileté or, et le programme d'interprétation or.
- Il faut que le patineur ait obtenu son Quadruple « Or » dans les quatre catégories de tests.
Exemple : il ne peut avoir deux (2) « Or » en programme d'interprétation et deux (2) autres « Or » dans d'autres tests. De plus, l'obtention du « Or » en programme d'interprétation en simple et en couple ne compte que pour une qualification.

N.B.: Il n'est pas obligatoire d'obtenir l'OR durant la même année. Dès qu'un patineur devient Quadruple "Or", il sera honoré lors de la soirée des lauréats.

12. Patineur ESPOIR de compétition

- Cette catégorie est réservée aux patineurs de compétition en simple, en danse ou en couple, ayant participé aux **Championnats de Section B 2022**.
Tous les patineurs qui y auront participé devront être mis en nomination dans cette catégorie. Les trois meilleurs pointages seront les gagnants. Un club peut donc soumettre plus d'un candidat dans cette catégorie.
- Des points de participation et de classement seront accordés pour les compétitions suivantes :
 - ✓ Compétition Souvenir Georges-Éthier 2021 – Beauport
Juvenile : dames, messieurs, couple et danse
Pré-Juvenile : couple et danse
 - ✓ Championnats de section B 2022 – Laval
 - ✓ Finale des Jeux de la Participation 2022 – Lévis
 - ✓ Provinciale STAR/Michel-Proulx 2022 (Pré-Juvenile) - Lévis



Pour la prochaine catégorie, veuillez prendre note qu'il est de la responsabilité du club d'aviser ses patineurs qu'ils doivent faire du bénévolat pour être éligible dans cette catégorie.

13. Patineur ÉLITE de compétition

- Cette catégorie est réservée aux patineurs de compétition en simple, en danse ou en couple, ayant participé aux **Championnats de Section A 2021 ou 2022**.

Tous les patineurs qui y auront participé devront être mis en nomination dans cette catégorie. Les trois (3) meilleurs pointages seront les gagnants. Un club peut donc soumettre plus d'un candidat dans cette catégorie. Les patineurs ayant participé aux sous-sections mais non-qualifié pour les Sections A sont aussi éligibles.

- **Tous les nominés doivent avoir participé à une compétition organisée par la région et avoir fait 3 heures de bénévolat pour une activité organisée par la région (ex. Finale régionale Sud-Ouest, Soirée des Lauréats) OU avoir fait 3 heures de bénévolat pour une activité organisée par la région (ex. Finale régionale Sud-Ouest, Soirée des Lauréats)**
- Des points de participation et de classement sont accordés pour les compétitions suivantes:
 - ✓ Championnats Québécois d'été 2021 – *Pierrefonds*
 - ✓ Sous-Section 2022 – *Beauport*
 - ✓ Compétition Souvenir Georges-Éthier 2022 – *Beauport*
 - ✓ Championnats de Section A 2021 – *Virtuel*
 - ✓ Championnats de Section A 2022 – *Ste-Marie de Beauce*
 - ✓ Championnats Défi 2021 – *Virtuel*
 - ✓ Championnats Défi 2022 – *Régina*
 - ✓ Championnats Canadiens 2022 – *Ottawa*
 - ✓ Finale des Jeux de la Participation 2022 – *Lévis*

14. Patineur de l'année STAR – Patinage Sud-Ouest

- Aucune limite d'âge
- Pour les patineurs de **Patinage STAR 4 et plus seulement**
- Les entraîneurs professionnels ne sont pas éligibles dans cette catégorie
- Le gagnant ne peut remporter ce lauréat 2 années consécutives
- Le gagnant va être déterminé par une combinaison des points accumulés pour les tests réussis ainsi que les points accumulés dans les compétitions de la région (seulement les évènements au niveau STAR)
 - ✓ **Important** : la réussite d'au moins un test **et** la participation à la Finale Régionale Sud-Ouest est obligatoire.

TESTS

- Seuls les tests réussis durant la période de qualification peuvent être comptabilisés.
- **IMPORTANT**: Pour les patineurs ayant obtenu une dérogation de Patinage Canada pour essayer directement le test or d'interprétation ou de style libre (en lien avec les niveaux dans les autres disciplines du patinage), seul les points pour le test OR seront considérés.

COMPÉTITIONS

- Style libre seulement
- Des points de participation et de classement sont accordés pour les compétitions de la région.
- La participation à la Finale Régionale Sud-Ouest est **obligatoire**.
- Des points de classement sont accordés pour un seul évènement par compétition.

N.B. En cas d'égalité, le plus jeune l'emporte.

Période de qualification

Toutes les catégories : du 9 mars 2020 au 30 avril 2022

Calendrier

15 Janvier 2022 (au plus tard)

Réception des documents des lauréats de Patinage Canada.

18 juin 2022

Soirée des lauréats : **À déterminer.**

Remise des dossiers : **15 mai 2022**

NOTES TRÈS IMPORTANTES

Les critères du présent document établis par la région ne peuvent être modifiés et tous les athlètes rencontrant les critères doivent être considérés sans exception.

Les bourses de club remises à la Soirée des Lauréats seront octroyées aux clubs ayant fourni les heures de bénévolat OBLIGATOIRES demandées par PATINAGE SUD-OUEST lors de la Finale Régionale Sud-Ouest et de l'achat des billets pour la Soirée des Lauréats.

Le gagnant d'une bourse doit être présent à la Soirée des Lauréats pour recevoir sa bourse.

Un patineur inscrit à la finale provinciale mais qui n'y participe pas aura droit à la moitié de sa bourse.

Seuls les patineurs inscrits, au 1^{er} Septembre de l'année en cours, et ce pour 2 années consécutives dans un club ou école la Région Patinage Sud-Ouest, peuvent recevoir une bourse ou subvention pour la catégorie Élite de compétition.